



## Problème de date de prelevement

Par **noiwenn78**, le **03/02/2009** à **11:30**

Bonjour,

je suis propriétaire d'un appartement et pour le paiement des charges, nous avons choisi le prélèvement automatique.

à chaque appel de fond, nous recevons un échéancier pour les 3 prochains mois. Jusque là, aucun problème. Et puis il y a 6 mois, on nous débite 2 fois à 10 jours d'intervalle. En fait, l'échéancier n'est pas du tout respecté. Il débite un peu n'importe quand, jamais à la même date.

Je voulais savoir si l'échéancier à une valeur ou pas ou s'ils peuvent continuer à débiter de cette manière. en fait ils prélèvent de plus en plus tard, ils devraient débiter les charges le 15 du mois et ce mois ci, on est déjà le 3 du mois suivant et toujours rien !!!

On ne peut pas avoir de recours parce que parfois, ça peut nous créer des problèmes, notamment pour les provisions qu'il y a sur le compte en fonction du jour du mois et ils ne prennent pas en charge les intérêts débiteurs que l'on peut avoir par leur faute.

Merci de votre aide